



CAMAC (Centre d'Art- Marnay Art Center)

Directeur : Jean Ives Coffre
Résidence d'auteurs/ Champagne-Ardenne

Date de mise à jour : 16 Novembre 2012

Présentation :

CAMAC accueille, depuis 1999, pour des séjours de un à deux mois des artistes de tous pays et de toutes disciplines (littérature, peinture, sculpture, architecture, design, multimédia, vidéo, nouvelles technologies, installations, musique, danse, etc.). Le programme a pour but d'aider les résidents dans leurs explorations créatives, leurs expérimentations et leur développement professionnel dans un contexte de communication et d'échange.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Donner un espace de travail aux artistes, afin qu'ils puissent créer dans la tranquillité et la convivialité
- > Créer un espace de partage des idées et du travail
- > Favoriser un environnement international en travaillant avec des artistes étrangers

Durée moyenne d'une résidence : 1 mois et 2 mois

Date limite pour le dépôt des dossiers :

Variable pour la résidence mais dates précises si candidature pour la bourse de l'UNESCO-Aschberg (Août) ou de bourse Ténot (Mars)

Nombre de résidents accueillis par année :

9 artistes par session

Conditions de candidature :

- > Pas d'âge limite de candidature
- > Candidature spontanée ou appel à projets (Bourse de l'UNESCO-Aschberg, Bourse Ténot)

Autres critères de sélection :

- > Auteurs émergents comme repérés
- > Auteurs francophones et/ou étrangers (dans le cadre de la bourse de l'UNESCO-Aschberg)

Type d'hébergement proposé :

- > Une chambre individuelle dans un prieuré du XVIII^{ème} siècle avec un bureau pour travailler
- > Le CAMAC est situé à la campagne, à 23 km de Marnay-sur-Seine

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Salle informatique
- > Connexion à internet

Frais à la charge du résident :

> Si non pris en charge par une bourse : 35 euros par jours, 1100 euros par mois, comprenant la pension complète et l'aide administrative

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

Frais pris en charge par la structure :

>Si obtention de la Bourse UNESCO-Aschberg ou de la bourse Ténot : transport, logement, restauration

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

Le CAMAC organise « *Les Studios ouverts* », où les artistes peuvent montrer leur espace de travail ou faire des lectures devant un public. La participation n'est pas obligatoire, rien n'étant imposé à l'artiste.

Spécificités :

>Dispositif pérenne

>Résidence isolée mais partagée : l'auteur est seul et créé seul, en revanche, il partage ses repas et vit en communauté avec les autres artistes, ce qui évite l'isolement total, parfois peut productif

>Accueil de toute sorte d'écrivains (romanciers, poètes, scénaristes, théâtre, illustrateurs, artistes visuels...)

>Résidence accordée dans le cadre d'un compagnonnage entre un auteur et une compagnie

>L'auteur peut être accueilli plusieurs fois pour un même projet et peut scinder sa résidence en deux

Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

>Aide administrative

Accompagnement des auteurs après la résidence :

Le but de la résidence est la création et non pas l'accompagnement de celle-ci après le séjour. Cependant, selon les projets, des relations ou des aides à l'édition peuvent être trouvées auprès des partenaires du CAMAC, mais cette aide n'est pas systématique

Pour plus d'informations : <http://www.camac.org/>

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Jean-Yves Coffre

1 Grande Rue

10400 Marnay sur Seine

France

03 25 39 20 61

Mail: jycoffre@camac.org

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.